

Congrès 2021 des Conservatoires d'espaces naturels



Du 17 au 21 nov. 2021
à Tours (Indre-et-Loire)

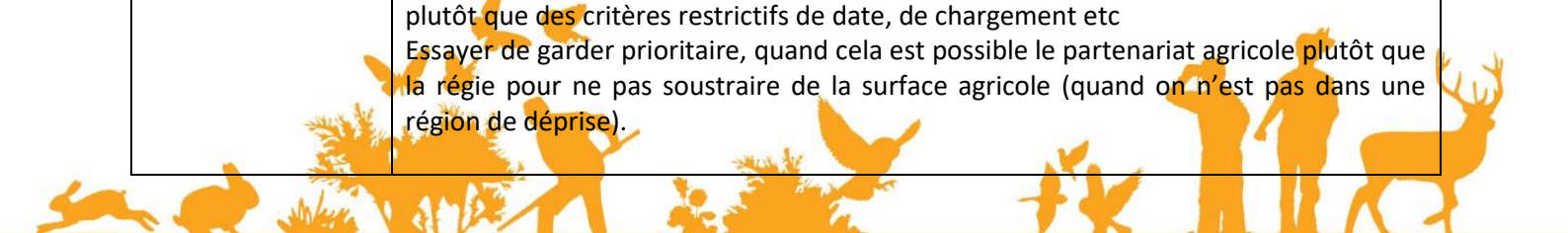
RENCONTRE METIER GESTION

19 novembre 2021



Date de mise à jour de la fiche : 19/01/2022

<p>Animateur(s) :</p>	<p>Sandrine Gougoud (CEN Hauts-de-France) & Serge GRESSETTE (CEN Centre Val de Loire)</p>
<p>Contenu : (Sujets et interventions)</p>	<p><u>Construction de cette rencontre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion en septembre 2021 d'un questionnaire à destination des salariés en charge de la gestion des sites • 8 thèmes (+1 autre) avec le choix de 2 thèmes prioritaires et la possibilité de préciser le thème avec un sujet ou une question • 25 répondants dont 19 se sont inscrits à la rencontre • Sur la base de vos réponses, 2 thématiques sont ressorties regroupant 4 thèmes du questionnaire <p><u>Thèmes</u></p> <p>1/Pâturage Le pâturage : troupeau en régie vs. partenariat avec des agriculteurs locaux Le pâturage : les spécificités du métier liées à cet outil de gestion</p> <p>2/ Mécanisation d'une équipe technique / pénibilité La mécanisation d'une équipe technique La pénibilité et les difficultés, les risques rencontrés dans le cadre du métier</p>
<p>Synthèse (Conclusions de l'atelier)</p>	<p><u>1/Pâturage</u> Partage des expériences en régions Centre – Val de Loire, Rhône Alpes, Bourgogne, Languedoc Roussillon, Normandie et Hauts de France. En terme de partenariat agricole, différentes formules : baux agricoles sur les sites CEN, mise à disposition de troupeaux à un CEN, convention via les SAFER (CMD), prêt à usage gratuit... Recours parfois à Terre de liens pour de la recherche de foncier. Difficultés de trouver des exploitants agricoles pour des microsites ou des sites trop refermés. Démarche de comm/sensibilisation dans les lycées agricoles auprès des futurs jeunes agriculteurs (éventuellement proposer des terrains qui participeront à l'installation). Difficultés à parler la « même langue » entre vision objectifs de préservation et objectifs purement agricoles. Souvent sont fixés à l'exploitant des objectifs à atteindre plutôt que des critères restrictifs de date, de chargement etc Essayer de garder prioritaire, quand cela est possible le partenariat agricole plutôt que la régie pour ne pas soustraire de la surface agricole (quand on n'est pas dans une région de déprise).</p>



Pour la gestion en régie, nécessité :

- D'acquérir un savoir zootechnique/professionnalisation
- De disposer de matériels adéquats (clôtures fixes et mobiles, bétailière, points d'eau...) avec parfois le besoin de passer un permis PL ou de faire appel à un prestataire pour le transport du bétail
- Choix des bonnes races par rapport au milieu et objectifs

Les avantages et les inconvénients :

- Gestion lourde et coûteuse (en personnel et en matériel)
- Astreintes et problème de l'adéquation entre code du travail au sein d'un CEN et le métier de berger ou responsable de cheptel
- Mais gestion fine et libre (cependant cela demande qq années pour trouver la « bonne recette »)
- Savoir ce qu'on veut faire de son troupeau (valorisation, reproduction etc)

Entre deux, est évoqué une méthode utilisée sur la RN de Montnach ? prendre les bêtes chez un éleveur, s'occuper de tout pendant la saison et les rapporter en fin de saison. Quel type de contrat ?

Echange sur le protocole de suivi du pâturage (donnée complémentaire des suivis de l'état de conservation des milieux).

2/ Mécanisation d'une équipe technique / pénibilité

Présentation par Sandrine Gougoud du DU Risques (obligatoire au sein du CEN), des fiches d'utilisation du matériel (modèle interne CEN HDF), de la réalisation d'une expertise sur l'ergonomie bureau et terrain par la médecine du travail (cf. <https://www.inrs.fr/>).

Suite aux échanges et retours d'expériences, rappel sur l'obligation de l'employeur de fournir des EPI et de former le personnel à l'usage des outils thermiques

Pas mal d'échanges sur le permis de tronçonneuse, obligatoire ou non etc, en tout cas la législation dit que le responsable de la structure doit s'assurer que son personnel est formé et sait se servir du matériel.

Deux sites à consulter sur ce sujet :

<https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180303917.html> ,

<https://www.eduforest.eu/?lang=fr&titre=permis-tronconneuse-ecc-site-officiel&rub=2&srub=5&body=15>

Questions sur pénibilité/sécurité autour des CEN fusionnés avec ceux qui avaient des équipes techniques et ceux qui n'en avaient pas, comment démultiplier à l'échelle du nouveau CEN fusionné ?

Par ailleurs quand dans certains CEN les chargés de mission font des travaux, quel savoir-faire et quelle sécurité ?

Discussion sur l'usage des drones pour la surveillance du troupeau (cadre réglementaire, avantages de l'outil, coût des formations et des matériels), REX du CEN Bourgogne sur le sujet et autres mais je ne sais plus lesquels.

